

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 30/07/2024 - 9973 - 2019 B 00162 - 847 631 314 - VERJAT CONSEILS

Sarl Verjat Conseils
607 rue Pipe Souris
77350 LE MEE SUR SEINE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

	Pages
- Attestation des comptes	1 à
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Soldes intermédiaires de gestion	5
- Détail bilan	6 et 7
- Détail Compte de résultat	8 et 9
- Liasse 2065	10 et 11
- Liasses 2050 à 2059-G	12 à 31

*Comptes conformes
aux règlements.*



Associés Audit et Conseil

9 avenue de Paris

94300 VINCENNES

01 41 74 61 81

ACTIF		Exercice N 31/12/202312		Exercice N-1 31/12/202212	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Cessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	163 333		163 333	163 133	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total II	163 333		163 333	163 133	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	310 680		310 680	164 500
	Autres créances	945 792		945 792	340 499
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	24 560		24 560	498 996
Charges constatées d'avance (3)					
Total III	1 281 032		1 281 032	1 003 996	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 444 365		1 444 365	1 167 129

Associates Audit et Conseil

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	Réserves		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 118 302	689 091
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	159 064	429 211
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	1 278 466	1 119 402
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	68 463	
	Concours bancaires courants		60
	Emprunts et dettes financières diverses	38 996	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 880	1 707
	Dettes fiscales et sociales	55 560	45 960
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV	165 899	47 727
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 444 365	1 167 129
(1) Dont à moins d'un an		111 108	47 727

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12		31/12/2022	12		Euros	%
Ventes marchandises + Production	346 800		100.00	325 000		100.00	21 800	6.71
+ Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises vendues								
Marge commerciale								
+ Production vendue	346 800		100.00	325 000		100.00	21 800	6.71
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	346 800		100.00	325 000		100.00	21 800	6.71
- Matières premières, approvisionnements consommés								
- Sous traitance directe								
Marge brute de production	346 800		100.00	325 000		100.00	21 800	6.71
Marge brute globale	346 800		100.00	325 000		100.00	21 800	6.71
- Autres achats + charges externes	27 482		7.92	16 761		5.16	10 721	63.97
Valeur ajoutée	319 318		92.08	308 239		94.84	11 079	3.59
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts, taxes et versements assimilés	18 541		5.35	14 262		4.39	4 279	30.00
- Salaires du personnel								
- Charges sociales du personnel								
- Charges de l'exploitant	203 998		58.82	222 067		68.33	18 069	8.14
Excédent brut d'exploitation	96 779		27.91	71 910		22.13	24 869	34.58
+ Autres produits de gestion courante				1			1	100.00
- Autres charges de gestion courante	1			3			3	76.74
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges								
- Dotations aux amortissements								
- Dotations aux provisions								
Résultat d'exploitation	96 778		27.91	71 907		22.13	24 871	34.59
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun	12 991		3.75				12 991	
+ Produits financiers	94 621		27.28	375 727		115.61	281 106	74.82
- Charges financières	1 952		0.56				1 952	
Résultat courant	176 456		50.88	447 634		137.73	271 178	60.58
+ Produits exceptionnels				25 109		7.73	25 109	100.00
- Charges exceptionnelles				25 109		7.73	25 109	100.00
Résultat exceptionnel								
- Impôt sur les bénéfices	17 392		5.01	18 423		5.67	1 031	5.60
- Participation des salariés								
Résultat NET	159 064		45.87	429 211		132.06	270 147	62.94

VERJAT CONSEILS

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 euros.

Siège social : 607 rue Pipe Souris, 77350 Le Mée sur Seine

RCS Melun : 847 631 314.

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 21 juin

A 10 heures,

L'associé unique de la société Verjat Conseils, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, divisé en 1 000 parts de 1 euro chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au 607 rue Pipe Souris, 77350 Le Mée sur Seine, sur convocation de la gérance.

Est présent :

➔ Monsieur VERJAT Nicolas, propriétaire de 1 000 parts sociales.

Associé unique de la société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur VERJAT Nicolas, gérant associé.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Rémunération de la gérance.
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023.
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenu à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 159 063,81 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	159 063,81 euros.
Dotation à la réserve facultative.....	159 063,81 euros.
Qui s'élève désormais à 1 277 366,00 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

1. Rémunération

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de Monsieur Verjat Nicolas au titre de la gérance conformément à la convention de rémunération en vigueur.

2. Compléments

L'Assemblée Générale décide que la société prend en charge :

- Les cotisations et contributions sociales obligatoires calculées sur la rémunération ou les dividendes versés qui pourraient y être soumis ; laquelle pourra s'effectuer par un paiement direct aux caisses au vu des appels de cotisations.
- Les cotisations facultatives dites « Madelin ».
- Les frais engagés par Mr Verjat Nicolas dans le cadre de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Nicolas Verjat.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a horizontal line at the bottom.